

COMPTE-RENDU séance du CONSEIL MUNICIPAL en date du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'YVILLE-SUR-SEINE, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de madame BIENFAIT-LOISEL Nadine, Maire.

Etaient présents : *Hélène SOMMELLA, Nicolas DECAUX, Catherine DECHAMPS, Jean-Pierre GUILMOT, Sylvain BOULNOIS, Patrick LEBOSQUAIN, Nicolas LEMESLE, Marc LARCHEVEQUE, Alexandre COURCHAY*

Absente excusée : *Audrey ERNST (donne pouvoir à Patrick LEBOSQUAIN),*

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 7 avril 2021.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 7 avril 2021.

Travaux d'éclairage du parvis et de la façade de la mairie.

Le devis de l'entreprise Espace Confort Electrique est retenu pour un montant de 14 488,00€ HT comprenant :

- Pour l'accès piéton à la mairie sur le parcours du cheminement, un éclairage de qualité LED répondant aux normes PMR en matière d'éclairage public.
- L'installation de luminaires en façade, pour une mise en valeur du bâtiment.

Un fonds de concours de 25 % sera demandé près de la Métropole au titre du FACIL.

Programme de travaux à l'église – exercice 2021.

→ Travaux de remise aux normes électriques de l'église :

Le devis de l'Entreprise Espace Confort Electrique est retenu pour un montant de 9 245,67€ HT, comprenant la mise aux normes du tableau TGBT et de l'installation électrique de l'ensemble du bâtiment de l'église (sacristie, chaufferie, Nef, blocs de secours) et la mise en valeur des vitraux par un éclairage LED programmé en fonction des événements et des besoins.

Un fonds d'aide sera demandé près de la Métropole au titre du FAA.

→ Restauration du pignon Est :

Le devis de l'entreprise PRINTEMPS est retenu pour un montant de 18 276 € HT comprenant la remise en état du chaperon en maçonnerie pierre, dépiquetage du pignon et des hauts et contre-forts Ouest et Nord avec rejointoiements à la chaux.

Il sera demandé un fonds de concours de 25% auprès de la Métropole au titre du FACIL, ainsi qu'une subvention de 30% auprès du Département.

→ Restauration de la sacristie :

Le devis de l'entreprise PRINTEMPS est retenu pour un montant de 8 758 € HT consistant au dépiquetage de tous les joints de brique, nettoyage et application de peinture.

Il sera demandé un fonds d'aide auprès de la Métropole au titre du FAA ainsi qu'une subvention de 30% auprès du Département.

→ Rénovation énergétique du chauffage de l'église -Changement du mode de chauffage :

Il est décidé de procéder au changement complet du mode de chauffage et de passer sur un mode sécurisé électrique moins contraignant en entretien

Le devis de l'entreprise BMR est retenu pour un montant de 13 540,00 € HT.

Un fonds de soutien de 25% sera demandé près de la Métropole au titre du FACIL.

Le plan de financement du programme de travaux à l'église est arrêté de la manière suivante :

Coût total HT de l'ensemble des travaux à l'église :	49 819,67 €
Fonds de concours FACIL Métropole :	6 583,30 €
Fonds d'aide FAA Métropole Rouen :	7 533,00 €
Subvention Département Seine-Maritime	8 110,20 €
Fonds propres :	27 593,17 €

Acquisition d'un camion benne.

Il est décidé l'achat d'un camion benne de marque RENAULT Master chassis simple cabine.

La proposition de « GUEUDET AUTO NORMANDIE de Pont-Audemer » est retenue par 5 voix pour et 1 abstention, pour un montant de 31 477,16€ HT (frais de mise en service et charges administratives comprises). Une subvention sera sollicitée auprès du Département à hauteur de 30 %.

Acquisition d'une remorque d'arrosage avec cuve.

La proposition de l'entreprise PROTOUMAT est retenue pour un montant de 6244,04 € HT dont l'équipement se décompose de la façon suivante :

- Cuve PFV ovale équipée sur remorque routière 600 litres
- Support tournant pour dérouleur
- Dévidoir automatique avec tuyau 25 m

Une subvention sera demandée auprès du Département à hauteur de 30 % .

Appel à projet pour le socle numérique.

La candidature de la commune déposée le 26 mars dernier, a été retenue au titre du plan de relance « continuité pédagogique » lancé par le ministère de l'éducation nationale pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Le projet consiste en l'achat d' 1 écran interactif, 10 tablettes Samsung avec sacs à dos, préparation, installation et mise en service

Le financement est arrêté ainsi :

Coût total TTC du projet :	7 820 €
Subvention de l'Etat :	2 730 €
Fonds propres :	5 090 €

Infos et questions diverses :

Composition des bureaux de vote lors des scrutins des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Retour sur analyses de terre sur un site des Carriers

Installation nouvelle téléphonie.

La prestation retenue auprès de l'entreprise One opérateur arrive à son terme et madame le Maire fait part que la salle polyvalente est maintenant équipée d'une connexion internet en wifi

Fin de la séance à 23h05